

*Historia indulgentiarum. Histoire des indulgences, suivie de réflexions dogmatiques, par Mr. Wigand Kamper. A Mayence, chez Alef. 1787. in-4<sup>o</sup>. de 94 pages.*

C'Est pour obtenir le bonnet de docteur dans l'université *semper catholica* (comme le titre le porte) de Mayence, que M<sup>r</sup>. Kamper soutient dans cette dissertation que les indulgences regardent précisément les peines canoniques; lesquelles n'étant plus aujourd'hui en usage & ne l'ayant même jamais été que pour un certain nombre de péchés, & précisément d'institution ecclésiastique, il est évident que les indulgences sont inutiles, & que le Concile de Trente s'est grossièrement trompé en disant. *Cum potestas conferendi indulgentias, A CHRISTO ECCLESIAE CONCESSA SIT. . . Sacrosancta Synodus, indulgentiarum usum christiano populo MAXIMÈ SALUTAREM, in Ecclesia retinendum esse docet ac præcipit.*

Seff. 25.  
decret. de  
indulg.

On voit d'abord combien la dernière partie de cette assertion est fautive dans le système de M<sup>r</sup>. Kamper. La première ne l'est pas moins. Car de quelle nature est une puissance qui depuis durant bien du tems n'a pas eu d'objet, & depuis tant de siècles n'en a plus.

Il faut bien sincèrement détester la cruauté de l'Eglise dont les peines canoniques n'avoient